

Passer l'hiver au chaud

Dix maisons vacantes du quartier vont être transformées en logements d'urgence.



[Imprimer](#)

A l'entrée de la résidence, un panneau prévient : « Zone réservée au personnel de l'Aviation civile ». À l'intérieur de l'îlot boisé, 18 logements bordent un anneau d'asphalte formé par l'allée Adrienne-Bolland.

En ce jeudi matin, difficile de trouver âme qui vive. Seule une voiture stationnée devant un garage témoigne d'une présence humaine. « Il y a trois ou quatre maisons occupées dont la nôtre », indique Anne, qui a suivi l'été dernier son conjoint Frédéric, salarié dans l'Aviation civile.

« Trésors cachés » à débusquer

Le conseiller municipal et communautaire Gérard Chausset a probablement joué un rôle de détonateur dans ce dossier, en attirant dès le 6 décembre l'attention de Pascal Revel, directeur DSAC/SO (1), sur l'existence de logements vides, allée Adrienne-Bolland. Ce constat lui avait sauté aux yeux en faisant du porte-à-porte lors des cantonales 2011 et des législatives 2012. L'élu candidat avait été surpris par le nombre de maisons fermées à cet endroit. « Lorsqu'il y a eu cette médiatisation sur les logements d'urgence, j'ai eu la curiosité de repasser rue Bolland. La situation n'avait guère changé. »

C'est alors qu'il décide d'adresser un mail à Pascal Revel. « Compte tenu des nombreuses difficultés de logement des familles et des besoins importants en la matière, je suggère que ces maisons soient proposées à un bailleur social, au moins pendant la période hivernale », écrit-il.

Peu après, le directeur de la DSAC/SO lui répond, assurant que cette demande sera rapidement prise en compte en liaison avec les autres services de l'État.

Le 11 décembre, le préfet annonce la réouverture de la salle Gouffrand à Bordeaux, en prévision de la baisse des températures annoncée par Météo France. Michel Delpuech fait également mention des dix maisons méridionales à transformer en logements d'urgence durant la période hivernale.

Hier, Gérard Chausset s'est dit satisfait de la volonté de confier la gestion de ces logements à un bailleur social. Tout en réclamant l'établissement d'un inventaire du patrimoine immobilier de l'État auprès de France domaine. « Car il y a sûrement d'autres trésors cachés », souffle-t-il. Poussera-t-il la curiosité jusqu'à soulever le tapis de la CUB et de la Ville de Mérignac ? 1 Direction de la sécurité de l'aviation civile Sud-Ouest.

Démarrage en janvier

« Ces maisons appartiennent à la DGAC (et donc à l'État) qui les met à disposition des personnels de permanence à l'aéroport. Elles servent aussi à l'occasion de pied-à-terre provisoire dans le cadre de certaines mutations, ce qui est notre cas. Une convention d'occupation temporaire a été signée. Elle s'achève d'ailleurs le 31 décembre. Nous avons fait une demande de prolongation de six mois car notre future habitation est en travaux. » Le couple attend une réponse d'un jour à l'autre. Si l'issue est favorable, Anne et Frédéric pourraient bientôt voir débarquer de nouveaux voisins. Des personnes qui n'ont aucun rapport avec la Direction générale de l'aviation civile et ses multiples ramifications. En effet, dix des dix-huit logements de la résidence, vacants depuis des mois, doivent intégrer incessamment le dispositif d'accueil et d'hébergement des personnes sans-abri de l'agglomération bordelaise. Le dossier est sur les rails. Mardi, le préfet Michel Delpuech a fait savoir, via un communiqué de presse, que ce projet en faveur de familles relevant de l'hébergement d'urgence serait étudié dans les meilleurs délais.

Hier matin, Martial Duqueyroix, chef de cabinet de la direction de la sécurité de l'aviation civile du Sud-Ouest, confirmait que l'affaire était en bonne voie. « Dans la mesure où tous les partenaires (DGAC, services sociaux, préfecture, Ville de Mérignac) sont d'accord, cela devrait aller vite. » Le préfet évoque une mise en service dès janvier. Une réunion de calage rassemblant l'ensemble des parties a d'ailleurs eu lieu hier après-midi, afin de régler certains détails.

Selon toute vraisemblance, la gestion de ces logements d'urgence (du T3 au T5) sera confiée à Gironde Habitat jusqu'au terme du dispositif prévu fin mars.